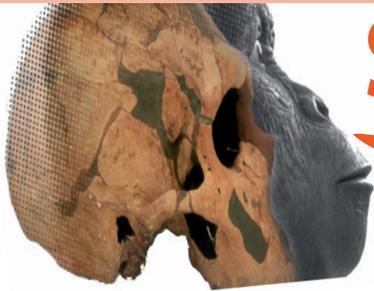




# Académie militaire Georges NAMOANO de Pô

## Une institution au grand cœur. P.3

*L'information des campus et des centres de recherche pour le monde,  
L'information du monde pour les campus et les centres de recherche*



# Sciences-Campus Info

*Science - Politique - Education - Société - Economie*

Quotidien n°99 du jeudi 28 juillet 2016 / Tél: +226 76 60 97 21/ +226 25 37 36 39 BURKINA FASO

Quotidien numérique

- Jobs Campus. P. 19
- Les offres de bourses. P.16

## Droit & Société

### Justice militaire

# Procédures judiciaires Détenue préventive et fondement de la liberté provisoire

Région du Centre



Concernant les dossiers pendants devant la juridiction du tribunal militaire de Ouagadougou, plusieurs libertés provisoires ont été accordées. Face à cette situation, la grogne de certaines personnes n'est pas passée sous silence au point où la crédibilité de la justice est mise à mal. L'occasion était donc importante pour la justice militaire d'apporter quelques éclaircissements et précisions à travers cette conférence de presse du 22 juillet dernier.

Selon Alioun Zanré, les articles 136 à 150 du titre 3 du chapitre sur les juridictions d'instruction du code pénal burkinabè, démontrent que la détention préventive et les libertés provisoires ont

« Si le législateur burkinabè vote une loi demain qui dit qu'il n'y a plus de liberté provisoire, tous ceux qui sont en prison vont y rester. Le juge applique la règle de droit, il ne la crée pas », foi du commissaire du gouvernement près le tribunal militaire de Ouagadougou, Alioun Zanré.

Suite page 2.

**BANDE ANNONCE**

**ESPACE RÉSERVÉ POUR VOS ANNONCES**

**+226 72 08 03 03**



**Suite page 1.**

ont été suffisamment élaborées par le législateur burkinabè.

« En droit positif burkinabè, la détention préventive est une mesure exceptionnelle, provisoire, circonstancielle, réversible dont le juge dispose pour faire avancer sa procédure. C'est une mesure provisoire à telle enseigne que lorsque le juge inculpe quelqu'un, il n'est pas tenu de mettre cette personne sous mandat de dépôt », a-t-il mentionné.

Il est indiqué que la loi que le législateur burkinabè a votée en 1968, est toujours en application au Burkina. Et cette loi précise que la durée de la détention préventive est de six (06) mois renouvelable. Il poursuit en disant qu'au cours d'une procédure, si les objectifs de la détention préventive n'existent plus, tout inculpé peut bénéficier d'une liberté provisoire.

Toutefois, un coupable et son avocat peuvent introduire des demandes de mise en liberté provisoire, et si un dossier est suffisamment avancé, le juge peut accorder une liberté provisoire à une personne qui en fait la requête s'il estime qu'il a suffisamment d'éléments d'appréciation et que l'inculpé ne risque pas de nuire au reste de la poursuite de la procédure ou constituer un trouble à l'ordre public.

Par ailleurs, le ministère public peut demander une mise en liberté provisoire pour un inculpé ou le juge d'instruction peut d'office, au regard des dispositions du code pénal du Burkina, décider d'accorder la liberté provisoire à un présumé innocent « *s'il estime qu'à l'étape actuel il n'a plus besoin de lui à sa disposition ou que ce dernier ne va pas s'échapper ou tenter de se soustraire à la justice* ».

En outre, lorsque le juge boucle une instruction avant le jugement d'une affaire, la chambre du jugement peut également accorder une liberté provisoire à l'inculpé. Bien que le législateur burkinabè n'est pas énumérée de

liberté provisoire pour raison de santé, cela se fait dans la pratique. Certains "détenus" peuvent bénéficier d'une liberté provisoire lorsqu'ils sont très malades en prison.

Toutefois, la liberté provisoire ne décharge pas un inculpé des charges qui pèsent contre lui. Cette personne reste à la disposition de la justice. Cependant, l'inculpé qui n'est pas détenu vient se faire juger le jour du jugement et selon, la sentence retourne en prison s'il a écoupé d'une peine d'emprisonnement.

Par ailleurs, le juge peut également assortir sa mise en liberté provisoire de conditions. Par exemple la caution, le contrôle judiciaire. Le juge d'instruction peut, sur la base de l'article 143-144 du code de procédure pénale, de nouveau décerner un mandat de dépôt contre tout inculpé qui, étant en liberté provisoire a des comportements répréhensibles ou ne respecte pas les suggestions du juge d'instruction telles que le contrôle judiciaire ou le paiement de la caution ou lorsqu'il y a des faits nouveaux de nature à remotiver son incarcération.

A cet effet, quand une liberté provisoire est accordée, le juge d'instruction prend le temps d'expliquer au bénéficiaire ce qu'est la liberté provisoire, ce qu'il peut faire et ce qu'il ne peut pas faire. Et si ces conditions ne sont pas respectées, par conséquent, cette liberté provisoire est révoquée et l'intéressé retourne en prison.

Il y a sept (07) motifs qui peuvent inciter un juge à mettre un inculpé sous mandat de dépôt. Tout d'abord, lorsque le juge pense que l'inculpé étant dehors, risque de faire disparaître les indices matériels nécessaires à la manifestation de la vérité, le juge peut délivrer un mandat de dépôt contre cette personne. Il peut également le faire lorsqu'il estime que l'inculpé exerce des pressions sur les victimes, leurs familles. Egalement, lorsque le juge estime qu'il risque d'avoir une

concertation frauduleuse entre l'inculpé, ses co-auteurs ou ses complices. Quatrièmement, lorsque le juge veut protéger cette personne inculpée parce que laissée dehors, elle s'expose à la vengeance des victimes. Cinquièmement, pour garantir le maintien de la personne à la disposition de la justice et éviter qu'elle ne prenne la clé des champs pour se soustraire à sa responsabilité, le juge peut ordonner également une détention provisoire.

Sixièmement, lorsque le juge estime que l'infraction risque d'être renouvelée et pour prévenir la dangerosité du délinquant, le juge peut décider de le mettre sous mandat de dépôt.

Et enfin, lorsque le juge estime que l'infraction et les circonstances ont tellement créé un émoi dans la société, pour mettre fin à ce trouble, le juge peut également mettre la personne sous mandat de dépôt conformément à l'article 139 du code de procédure pénale qui stipule que la détention préventive est une mesure exceptionnelle tendant à faire manifester la vérité.

L'article 9 de la déclaration universelle des droits de l'homme du 10 décembre 1948, convention ratifiée par le Burkina Faso dispose que « *Nul ne peut être arbitrairement arrêté, détenu ou exilé.* ». De ce fait, il ressort que « *la détention préventive à travers ces instruments n'est pas recommandée.* »

*On demande seulement qu'on détienne quelqu'un pour les nécessités et cela ne doit pas aller au-delà de la rigueur raisonnable* » a soutenu le commissaire du gouvernement près le tribunal militaire de Ouagadougou. Et de poursuivre que tous les Etats qui ne respectent pas cette convention s'exposent à des critiques voire à des sanctions dans le Conseil des nations.

**Bernadette Dembélé pour SCI**



# Dossiers Pendants

## « la liberté provisoire n'est pas un acquittement », dixit alioun ZANRE

Région du Centre

**Le parquet a rencontré les hommes de médias le vendredi 22 juillet 2016 afin de leur faire le point sur l'évolution des principaux dossiers pendants devant sa juridiction. Ce fut l'occasion pour le commandant et commissaire du gouvernement près le tribunal militaire de Ouagadougou, Alioun ZANRE d'informer les uns et les autres sur la liberté provisoire.**

Selon le commandant et commissaire du gouvernement près du tribunal militaire de Ouagadougou, Alioun Zanré, les dossiers pendants avancent de façon satisfaisante grâce à l'effort conjugué de tous les acteurs. Il s'agit des dossiers Thomas SANKARA, Gilbert DIENDERE, OUEDRAOGO Madi, SANOU Ali.

En effet, il ressort dans le 1er dossier à savoir celui du Ministère public et les héritiers de feu Thomas Sankara contre X connu après KAFANDO Tousma dit Hyacinthe et treize (13) autres inculpés d'attentat, assassinat, recel de cadavre, complicité, complicité de ces infractions ou de faux en écriture publique ou authentique, que sur les treize (13) inculpés, sept (07) sont en détention préventive, quatre (04) non détenus, deux (02) que sont KAFANDO Hyacinthe et COMPAGORE Blaise recherchés.

Ils ont tous été entendus en 1ère comparution et au fond à l'exception de ceux recherchés et deux (02) autres. Il est aussi indiqué que de quarante-sept (47), on est passé à cinquante-deux (52) témoins et treize (13) parties civiles entendues.

Aucune liberté provisoire n'a été accordée. La contre-expertise a été

reprise au profit de l'ensemble des treize(13) familles. Les analyses sont en cours dans un laboratoire en Espagne.

Quant au Ministère public contre le Général DIENDERE Gilbert et soixante-seize (76) autres et non soixante-quatorze (74) autres comme il avait été dit lors du dernier point de presse à la date du 6 juin dernier. Les chefs d'accusation contre ces derniers sont meurtre, complicité de meurtre, association de malfaiteurs, trahison, révolte, enlèvement et séquestration, crime contre l'humanité ou de complicité à ces infractions.

Sur soixante-dix-sept (77) inculpés, vingt-sept (27) sont en détention préventive, huit (08) non détenus, neuf (09) en fuite. Les libertés provisoires sont passées de dix-sept (17) à trente-trois (33).

Tous entendus en 1ère comparution et au fond à l'exception de ceux recherchés et un autre. De vingt-deux (22), le parquet est passé à soixante et un (61) témoins entendus. Et de trente (30) parties civiles, il est passé à quatre-vingt-dix (90) entendues. Il a aussi été questions de programmation de précisions à demander à certains détenus les jours à venir, voire de nouvelles inculpations ne sont pas à exclure.

Concernant le Ministère public contre Ouédraogo Madi et trente-huit (38) autres inculpés pour association de malfaiteurs, détention illégale d'armes et munitions de guerre, sur trente-neuf (39) inculpés, dix-huit (18) sont en détention préventive, vingt (20) en liberté provisoire, un non détenu et un témoin entendu.

Ce dossier est pratiquement bouclé, a indiqué le commissaire du gouvernement près le tribunal militaire de Ouagadougou.

Enfin, le Ministère public contre le sergent Sanou Ali et vingt-deux (22) autres personnes, inculpés de désertion à l'étranger en temps de paix, association de malfaiteurs, vol à main armée, recel d'armes et munitions de guerre, détention illégale d'armes et de munitions de guerre, coups et blessures volontaires, recel de malfaiteurs, tentative d'atteinte à la sûreté de l'Etat.

Dans cette affaire, sur vingt-trois (23) inculpés, seize (16) sont en détention préventive, trois (03) en liberté provisoire et quatre (04) non détenus. Ce dossier aussi est pratiquement bouclé.

L'avancement significatif des dossiers a permis à certains inculpés de bénéficier de liberté provisoire.

Cependant, l'opinion publique à entendre ces libertés provisoires met en doute le jugement de ces derniers. A cet effet, le commissaire du gouvernement près le tribunal militaire de Ouagadougou les rassure sur ces libertés provisoires.

De ses propos, la liberté provisoire n'est pas un non-lieu, ni un jugement d'acquittement ou de relaxe. Le juge, en accordant une liberté provisoire à un inculpé ne fait qu'appliquer la règle de droit.

**Bernadette Dembélé pour SCI**



# Académie militaire Georges NAMOANO de Pô

## Une institution au grand cœur

Région du Centre-Sud



Le Secrétaire Général représentant le Haut-commissaire de la province de la Sissili recevant symboliquement des mains du Chef de Bureau Formation de l'Académie à droite le lot de matériel.

**L'Académie Militaire Georges NAMOANO de Pô, a fait don de matériel, le lundi 25 juillet à l'Association Yidianda Nemaro de Léo.**

En effet, la tradition a été respectée cette année encore par l'Académie Militaire Georges NAMOANO.

L'Association Yidianda Nemaro œuvrant dans le nettoyage de la ville de Léo a reçue cette année encore du matériel pour renforcer sa capacité de travail.

Le Secrétaire Général du Haut-commissariat, représentant le Haut-commissaire de la province de la Sissili a reçu l'équipe des militaires dans la

soirée de ce lundi 25 juillet au sein du Haut-commissariat.

A la militaire, cette cérémonie n'a duré que quelques minutes. Des mains de Jean-marie SIRYOUMA, Chef de Bureau Formation de l'Académie Militaire, le Secrétaire Général a reçu pour l'association un matériel composé de: trois (3) brouettes, douze (12) pelles, treize (13) râtaux, vingt (20) paires de gants, et vingt (20) paires de bottes.

Le tout pour une valeur estimée à trois cent mille (300 000f CFA).

Pour le responsable de l'Association Monsieur Moussa DAHOUROU,



Moussa DAHOUROU responsable de l'Association.

«cet acte vient à point nommé. Ce matériel va renforcer la qualité du travail. Nous ne pouvons que dire merci aux donateurs. De telles initiatives sont à louer.»

**Ibine Victor NAGNON pour SCI**

### EMPLOI

Trouvez chaque jour vos avis de recrutement nationaux et internationaux sur:

[www.jobs-campus.com](http://www.jobs-campus.com)





## Annonces

# Sciences-Campus Info

# Quotidien numérique

Actualité générale et spécifique

Téléchargeable 7/7 jours; du lundi au dimanche.

Science - Université - Education - Politique - Société - Economie

- L'actualité générale en continue des 45 provinces du Burkina
- L'actualité des Centres de recherche
- L'actualité des campus et universités
- L'actualité sur la santé et le bien être
- L'actualité au quotidien de chaque département ministériel
- L'actualité internationale

### Abonnement gratuit

Vous téléchargez le quotidien chaque jour  
sur le site du lundi au dimanche  
[www.sciences-campus.info](http://www.sciences-campus.info)

### Abonnement VIP

Vous recevez le quotidien dans votre boîte e-mail  
du lundi au dimanche  
12 000 FCFA/ an

## VIP

*Abonnez vous et obtenez le premium  
du lundi au Dimanche*

A remplir et renvoyer au siège ou par e-mail

Nom:.....

E-mail:.....

Téléphone:.....

12 000 FCFA /an à payer par chèque, en espèces au siège, par Airtel Money ou sur le  
Compte ECOBANK n°0010-281732300602 SWIFT: ECOCBFBF

[www.sciences-campus.info](http://www.sciences-campus.info)  
Messagerie: [ac@sc-mail.info](mailto:ac@sc-mail.info) / [contact@sciences-campus.info](mailto:contact@sciences-campus.info)  
Tél: + 225 25 35 36 39/ 76 60 97 21 / 72 08 03 03  
Adresse postale: 02BP 5805 Ouagadougou 02  
Avenue des Tensoaba

## Passation de service à la Direction Provinciale de l'Éducation Nationale et de l'Alphabétisation du Nayala

Région de la Boucle du Mouhoun



La Directrice Régionale de l'Éducation nationale.

Ce vendredi 1er Juillet 2016, a eu lieu dans la salle de réunion du Haut-Commissariat de la province du Nayala, la cérémonie de passation de témoin entre M. Halidou PAFADNAM Directeur Provincial de l'Éducation Nationale et de l'Alphabétisation, Directeur sortant et Mme SAWADOGO/YAMÉOGO Kalidia récemment nommée à ce poste.

C'était en présence de Mme DONBWA Angéline Directrice Régionale de l'Éducation Nationale et de l'Alphabétisation de la Boucle du Mouhoun, de Mme le Haut-Commissaire Salimata DABAL, des Préfets, des maires, des Inspecteurs de circonscriptions d'éducation de base de la province, des autorités administratives, religieuses et du personnel de la DPENA.

M. Simon PARÉ porte-parole du personnel de la DPENA et doyen du service, a dans son allocution rendu hommage au Directeur sortant pour le travail abattu durant tout son mandat. Il a aussi souhaité la bienvenue à la nouvelle Directrice.



DPNA sortant.

M. Simon PARE a reconnu à travers son discours, le mérite de M. PAFADNAM. Selon lui, parlant du Directeur sortant « Contre vents et marées, vous vous êtes arcboutés pour engranger des succès. Sous l'impulsion de MR le Directeur, le nombre de Circonscriptions d'Éducation de Base s'est accru, rapprochant ainsi l'encadreur pédagogique de l'enseignant. Des ouvertures et des normalisations d'écoles, ainsi que la mise en œuvre effective du continuum ont permis d'augmenter l'offre éducative. Des classes sous abris précaires ont connu un recul exponentiel, il a lutté pour que la Direction Provinciale du Nayala soit dressée fière, à faire pâlir de jalousie ses homologues directeurs ».

Il a de ce fait remercié M. le Directeur et lui a souhaité plein succès dans ses nouvelles fonctions.

À la Directrice entrante le doyen a souhaité la bienvenue, il a tenu aussi à la rassurer quant à l'engagement du personnel à l'accompagner dans l'atteinte de ses objectifs.

« Avec un personnel jeune, consciencieux, dynamique, respectueux et surtout perméable aux conseils avisés de

la hiérarchie vous constaterez vous même et c'est à vous de vous défaire des clichés et des préjugés, vous réussirez à imprimer votre marque à ce personnel fortement masculin et à vous attirer son respect, son attention et son admiration si vous vous appropriez ce précepte de Montesquieu qui disait: pour gouverner les hommes, il ne faut pas être au-dessus d'eux, il faut être avec eux. » dit le doyen.

Mr Halidou PAFADNAM dans son intervention comme pour montrer que chacun a sa place, dit: « pour l'équilibre des pouvoirs, il est intéressant qu'il y ait la séparation des pouvoirs ce qui permet à l'administration de retrouver ses marques parce que chacun de nous apporte sa petite pierre pour l'édification des institutions. Pour mémoire cela fait exactement quatre ans, onze mois et trois jours que je suis à la tête de la Direction Provinciale de l'Éducation Nationale et de l'Alphabétisation du Nayala depuis la date du 03 août 2011 date de nomination et j'ai pris service le 29 août 2011.

C'est à la fois avec regret et plaisir que je passe le témoin: regret parce qu'aucune séparation ne se fait sans douleur, mais avec le sentiment de réussite de ma mission... » Dans son allocution, le Directeur sortant a dit être fier. Fier des acquis engrangés ; notamment

- l'augmentation du nombre de Circonscriptions d'Éducation de Base de plus quatre ;
- l'augmentation du nombre de classes passées de cent trente écoles à cinq cent trente-six classes, aujourd'hui ;
- l'augmentation du nombre de CEG qui est passé de douze à vingt-neuf ;
- l'augmentation du taux brute de scolarisation qui est 101% contre 83% au plan national...



## Actu Région

Suite page 6.



Mme le Haut-Commissaire à gauche et la DPNA entrante à droite.

Après un bref tour des acquis, il a remercié ses collaborateurs chefs de circonscription d'éducation de base, les enseignants.

Avec humilité il a reconnu par moment n'avoir pas su répondre à leurs attentes. Il a donc demandé pardon et souhaite qu'entre eux demeurent des relations fraternelles tout en exhortant

l'ensemble des acteurs à accompagner la nouvelle venue pour la consolidation des acquis et à relever les défis futurs.

Après son installation officielle par Mme le Haut-commissaire, Kalidia SAVADOGO/YAMÉOGO, dans sa première adresse à l'assistance, la nouvelle Directrice a remercié le gou-

vernement pour la confiance placée en sa modeste personne.

Avec pleine de familiarité avec son prédécesseur, Mme la DPENA a souligné avoir l'habitude de prendre ses restes parce qu'elle l'avait remplacé dans une école à Ouaga auparavant.

Inspectrice de l'enseignement du 1er degré et ayant l'expérience de la gestion des inspections, Mme Kadidia SAVADOGO/YAMÉOGO a sollicité la collaboration de tous pour relever avec brio les défis qui se présentent à eux.

Elle s'est fermement engagée à donner le meilleur d'elle-même pour le développement de la province du Nayala.

Mme Angeline DONBWA, Directrice Régionale de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation de la Boucle du Mouhoun a souhaité bon vent à M. PAFADNAM qui pour elle sera toujours sollicité pour l'intérêt de la nation.

Elle a également offert son assistance à la nouvelle venue pour la rassurer dans l'exercice de sa fonction.

Mme Salimata DABAL Haut-Commissaire de la province du Nayala a remercié le DPENA sortant pour le travail abattu au Nayala, classé deuxième l'année passée sur le podium des résultats aux Certificat d'études du primaire (CEP) dans la région.

Elle a souhaité la bienvenue à la nouvelle en la rassurant de son intégration puisque l'administration est une continuité. Elle lui a souhaité beaucoup de courage tout en lui réaffirmant sa disponibilité.

La cérémonie a pris fin par une remise de cadeau au DPENA sortant.

**Tigiane Antoine Ki pour SCI**



Photo de famille.



**1/2 PAGE**

**ESPACE RÉSERVÉ POUR VOS ANNONCES**

**+226 72 08 03 03**

# Sciences-Campus Info

## OFFRE SPECIALE AUX UNIVERSITES, LYCEES ET ECOLES SUPERIEURES

En prélude à la rentrée scolaire et académique 2016-2017, le magazine universitaire vous propose un package pour la circonstance vous permettant de mieux faire connaître votre établissement et ses offres de formations.

Le package comprend la diffusion de votre annonce, communiqué ou affiche sur une page entière du quotidien numérique pendant 30 jours donc sur 30 numéros, la rédaction d'une page dédiée à l'établissement sur le site web, l'affichage du logo, le nom de l'établissement et le lien vers votre site web pendant 30 jours, le partage du lien de la page dédiée à votre établissement sur Facebook pendant 30 jours.

L'audience de Sciences-Campus Info est votre cible recherchée que vous pourrez toucher directement à travers ce package soit plus de 100.000 téléchargements du quotidien numérique à chaque numéro, environ 162.000 personnes sur Facebook et plusieurs milliers de contacts direct des parents et bacheliers 2016 dans le newsletter collectés sur tout le territoire national.

**NB : le cout du package est de 150.000 FCFA pour un mois**

Contactez-nous : tél. : 00226 76 60 97 21/ 00226 72 08 03 03/ 00226 72 07 20 20 /  
Email : [ac@sc-mail.info](mailto:ac@sc-mail.info) / Au siège sur le boulevard des Tang Soaba à 500 mètres du SIAO



## Universités & Ecoles à consulter pour la rentrée 2016-2017

FONDATION SCIENCES-CAMPUS

-----  
I S C-BOBO  
-----

Ecole des Sciences et Technologies de Bobo  
Dioulasso

-----  
01 BP 2530 Bobo Dioulasso 01  
Tél. : 00226 20954746  
Email : isc@sicbobo.com



Burkina Faso

-----  
Unité-Progrès-Justice

### APPEL A CANDIDATURES

Pour le recrutement d'étudiants de la 2e Promotion de

## Licence en Sciences et Technologies de l'Eau, de l'Environnement et de l'Energie (STEEE)

Le Président de la Fondation Sciences-Campus informe le public de l'ouverture des inscriptions pour le **recrutement de la deuxième promotion d'étudiants de Licence en Sciences et Technologies de l'Eau, de l'Environnement et de l'Energie, à l'Institut Supérieur des Sciences et Technologies (ISC-Bobo) pour la rentrée 2016-2017.**

**Compétences visées :** A l'issue de la formation, le titulaire de la Licence (Bac +3) disposera :

- Des connaissances en sciences de base et informatique appliquée,
- Des connaissances en techniques de base,
- Une approche des métiers à travers les enseignements de techniques appliqués dans les domaines, des Infrastructures Hydrauliques, de l'Eau et Assainissement, du Génie Electrique & Energétique, du Génie Civil, du Système d'Information et des Mines.

**Débouchés :** A l'issue de cette formation de six (6) semestres, le titulaire de la Licence aura acquis un bon niveau pour la poursuite des études en Master d'ingénierie ou intégrer le milieu professionnel.

**Modules :** Un tronc commun consacré aux enseignements en Sciences de base (Mathématiques, Biologie, Chimie, Géologie, électrotechnique...), Techniques de base (Calcul de structures, Hydraulique...), Techniques appliquées (Topographie, Dessin Technique, Génie Civil...) et les enseignements spécifiques selon les options.

**Options /Filières de spécialisation: au sixième semestre les options sont orientées en :**

- Infrastructures Hydrauliques
- Eau & Assainissement

- Génie Electrique & Energétique
- Génie civil

**Conditions d'accès :** la Licence STEEE est ouverte aux titulaires de Baccalauréat pour six semestres d'études donc 3 ans et aux titulaires des diplômes suivant ou leurs équivalents : DEUG, DUT, BTS pour deux semestre d'études donc 1 an.

**Frais de scolarité :** Formation : 275.000 FCFA /an, Frais d'inscription : 5.000 FCFA, Frais de session/en cas de reprise: 15.000 FCFA/UE

**Autres frais :** sont à la charge des étudiants, les frais de tenue universitaire, des feuilles de devoir, d'assurance pour les étrangers, de bibliothèques, les frais de transports et autres frais personnels.

**Dossiers :** Attestation ou dernier diplôme + Carte d'Identité et Fiche d'inscription à déposer au service de l'orientation au plus tard le 30 Septembre 2016 ou envoyer à ISC Bobo 01 BP 2530 Bobo Dioulasso 01.

**Début des cours :** 15 Octobre 2016 sur le campus au centre-ville de Bobo Dioulasso, Avenue Guillaume Ouedraogo.

**Le Président,  
Siaka GOW**

**Adresse :** Avenue Guillaume Ouédraogo/Immeuble Sanga Mady/ 01 BP 2530 Bobo-Dioulasso 01 /

**Tél. :** +226 95 20 47 46 / +226 72 08 03 03/ +226 72 07 09 09/  
+226 77 20 00 26

**Email :** isc@iscbobo.com / www.iscbobo.com / Skype : iscforum



## Universités & Ecoles à consulter pour la rentrée 2016-2017



### **ISC-BOBO**

#### **Ecole Supérieure des Sciences et Technologies**

*Les bacheliers sont informés de l'ouverture des inscriptions en  
1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> année dans les filières suivantes :*

- 1. Sciences et Technologies de l'Eau, de l'Environnement et de l'Energie, option :**
  - Infrastructures Hydrauliques
  - Eau et Assainissement
  - Génie Electrique et Energétique
  - Génie Civil
- 2. Banque et Microfinance, option :**
  - Banque
  - Microfinance
  - Assurance
- 3. Génie Informatique, option :**
  - Système d'Informations et Réseaux
  - Réseaux Informatique et Télécommunication
- 4. Gestion des ONG et des Associations, option :**
  - Gestion et Organisation des Entreprises
  - Gestion des Projets
  - Gestion des ONG
  - Gestion des Associations
- 5. Autres filières disponibles**
  - Marketing
  - Transport logistique
  - Finance-Comptabilité
  - Communication

*Situé au centre de la ville de Bobo, Avenue Guillaume Ouédraogo/Immeuble Sanga Mady 1<sup>er</sup> et  
2<sup>ème</sup> étage*

*01 BP 2530 Bobo-Dioulasso 01*

*Tél : +226 72 07 09 09 / +226 20 95 47 46 / +226 72 08 03 03 / +226 70 01 05 05 / +226 77 20*

*00 26 / Email : [isc@iscbobo.com](mailto:isc@iscbobo.com) / Site WEB : [www.iscbobo.com](http://www.iscbobo.com)*



## Universités & Ecoles à consulter pour la rentrée 2016-2017

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT  
SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE  
SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION

SECRETARIAT GENERAL

UNIVERSITE OUAGA I Pr Joseph KI-ZERBO

PRESIDENCE

03 BP 7021 Ouagadougou 01

Tél. : (226) 25 30 70 64/65

Fax : (226) 25 30 72 42



BURKINA FASO  
Unité-Progrès-Justice

### Test d'entrée en 1<sup>ère</sup> année à l'Institut Burkinabé des Arts et Métiers (IBAM), session 2016

Le Président de l'Université Ouaga I Pr Joseph KI-ZERBO porte à la connaissance des titulaires du Baccalauréat des séries C, D, E, A, G1, Bureautique professionnelle, G2 et G3 des sessions de 2015 et 2016, qu'il est ouvert à l'Institut Burkinabé des Arts et Métiers (IBAM), un test de recrutement d'étudiants en première année de licence professionnelle dans les filières suivantes :

- 1- Comptabilité-Contrôle-Audit (CCA) pour 70 places,
- 2- Assurance-Banque-Finance (ABF) pour 40 places,
- 3- Marketing et Gestion (MG) pour 40 places,
- 4- Assistance de Direction Bilingue (ADB) pour 25 places,
- 5- Méthodes Informatiques Appliquées à la Gestion (MIAGE) pour 20 places.

Le régime de la formation qui dure trois (03) ans, est celui du système Licence-Master-Doctorat (LMD).

**Les dossiers de candidature devront être déposés à la scolarité de l'Institut Burkinabé des Arts et Métiers (IBAM), du mercredi 13 juillet au vendredi 29 juillet 2016 et du jeudi 1<sup>er</sup> septembre au vendredi 09 septembre 2016, de 07h30 à 12h**

Le dossier de candidature est composé des pièces suivantes :

- une demande manuscrite non timbrée adressée à Monsieur le Président de l'Université Ouaga I Pr Joseph KI-ZERBO, portant les noms, prénoms, adresse et signature du candidat avec précision de la filière choisie ;
- une photocopie légalisée de l'attestation du baccalauréat des sessions 2015 ou 2016 ;
- une photocopie légalisée de l'acte de naissance ;
- une photocopie du reçu de versement des frais d'inscription au test (15 000F CFA), payable à la comptabilité de l'Université Ouaga I Pr Joseph KI-ZERBO (à Zogona);

Les informations complémentaires relatives aux différentes filières sont affichées à la Direction des affaires académiques, de l'orientation et de l'information (DAOI), à l'Institut Burkinabé des Arts et Métiers (IBAM), sur le site de l'Université Ouaga I Pr Joseph KI-ZERBO [www.univ-ouaga.bf](http://www.univ-ouaga.bf).

**Le test se déroulera le lundi 19 septembre 2016 à partir de 6 heures 30 minutes dans les amphithéâtres Libyens de l'Université Ouaga I Pr Joseph KI-ZERBO pour les filières ABF et CCA et au sein de l'IBAM pour MG, MIAGE, ADB.**

La répartition des candidats sera affichée le jeudi 15 septembre 2016 devant les amphithéâtres Libyens et au sein de l'IBAM.

L'admission au test n'implique pas l'attribution d'une bourse de l'enseignement supérieur.

Pour toute information complémentaire, s'adresser à la scolarité de l'Institut Burkinabé des Arts et Métiers (IBAM).

**Pr Rabiou CISSE**  
Chevalier de l'ordre national  
Officier de l'Ordre des Palmes académiques



## Universités & Ecoles à consulter pour la rentrée 2016-2017

kk  
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT  
SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE  
SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION

SECRETARIAT GENERAL

UNIVERSITE OUAGA I Pr Joseph KI-ZERBO

PRESIDENCE

03 BP 7021 Ouagadougou 01  
Tél. : (226) 25 30 70 64/65  
Fax : (226) 25 30 72 42



BURKINA FASO  
Unité-Progrès-Justice

### Recrutement en 1<sup>ère</sup> année pour la formation des Technicien(ne)s Supérieurs de Santé, option Analyses Biomédicales

Le Président de l'Université Ouaga I Pr Joseph KI-ZERBO, porte à la connaissance des titulaires du baccalauréat 2016 et des professionnels qu'il est ouvert à l'UFR des Sciences de la Santé, un concours direct de recrutement d'étudiant(e)s pour la 1<sup>ère</sup> année de la section de formation des Technicien(ne)s Supérieurs de Santé, option Analyses Biomédicales.

#### 1) Formation et diplôme

La durée de la formation est de trois (3) ans. La formation est sanctionnée par le diplôme de Licence Professionnalisée en Analyses Biomédicales.

#### 2) Conditions et modalités d'accès

Les conditions et modalités d'accès à cette section de formation universitaire et professionnelle sont les suivantes :

##### a) Titulaire du baccalauréat

- être titulaire du baccalauréat session 2016 série C ou D,
- avoir été déclaré admis au concours.

##### b) Professionnels

- être technicien(ne) de laboratoire,
- avoir trois (3) années d'ancienneté en cette qualité,
- avoir l'autorisation du Ministère de la Santé,
- avoir été déclaré(e) admis(e) au concours,

##### c) Admission

- l'admission est prononcée sur la base de l'obtention d'une moyenne égale au moins à 10/20. Toute note inférieure à 6/20 est éliminatoire.

##### Le dossier de candidature comprend :

- une demande manuscrite adressée à Monsieur le Président de l'Université Ouaga I Pr Joseph KI-ZERBO,
- une attestation légalisée de réussite au baccalauréat série C ou D
- une copie légalisée d'acte de naissance ou de jugement supplétif tenant lieu.

##### d) Epreuves

##### Le concours comporte :

##### Pour les bacheliers, trois épreuves

- mathématiques : coefficient : 2
- physique-chimie : coefficient : 3

- Sciences naturelles : biologie : coefficient : 2

##### Pour les professionnels, cinq épreuves d'une (1) heure chacune :

- Biochimie coefficient : 3
- Hématologie coefficient : 2
- Microbiologie : coefficient : 1
- Parasitologie : coefficient : 1
- Immunologie: Coefficient : 1

#### 3) Déroulement des épreuves

Les épreuves se dérouleront le Jeudi 22 Septembre 2016 dans l'enceinte de l'UFR/SDS de l'Université Ouaga I Pr Joseph KI-ZERBO.

Les candidatures sont recevables au service courrier de l'UFR/SDS du 1er au 15 Septembre 2016, les jours ouvrables de 08h à 11h30.

Le nombre de places mises en compétition est de quinze (15) pour les titulaires du baccalauréat session 2016 et cinq (5) pour les professionnels.

Les candidats doivent s'acquitter des frais de dossiers fixés à quinze mille (15.000) francs CFA auprès de la comptabilité de l'Université Ouaga I Pr Joseph KI-ZERBO et une copie de cette quittance doit être jointe au dossier de candidature.

#### 4) Informations générales

Les candidat(e)s doivent se munir d'une C.N.I.B. ou d'un passeport en cours de validité et de quoi écrire.

N.B. : 1) L'admission au concours de recrutement ne donne pas droit automatiquement à l'obtention d'une bourse nationale ni au statut de stagiaire.

2) Le régime d'examen terminal unique n'est pas admis dans la section.

3) La présence aux enseignements théoriques et aux travaux pratiques est obligatoire.

Pr Rabiou CISSÉ/

Chevalier de l'Ordre national

Officier de l'Ordre des Palmes académique



## Universités & Ecoles à consulter pour la rentrée 2016-2017

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT  
SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET  
DE L'INNOVATION

SECRETARIAT GENERAL

UNIVERSITE OUAGA II

PRESIDENCE

INSTITUT UNIVERSITAIRE  
DE FORMATIONS INITIALE ET CONTINUE

Tél. : 25 40 94 04

N° 2016- /MESRS/SG/UO2/P/IUFIC

BURKINA FASO

Unité – Progrès – Justice



### APPEL A CANDIDATURES

#### Pour le recrutement d'étudiants de la 2ème promotion du Master en Finance Quantitative et Gestion de Risques Financiers

Le Président de l'Université Ouaga II informe le public de l'ouverture de tests pour le recrutement de la 2ème promotion du Master en Finance Quantitative et Gestion de Risques Financiers, à l'Institut Universitaire de Formations Initiale et Continue (IUFIC), pour la rentrée universitaire 2016-2017.

Le Master en finance quantitative et gestion de risques financiers est une formation diplômante en finance répondant à une forte demande de contrôle des risques dans les banques, les autres institutions financières et les sociétés d'assurances.

Ce master est également un cadre de perfectionnement pour certains professionnels du monde des finances, tant dans l'administration publique que dans le secteur privé (cadres de banques, gestion de micro-finance, conseiller ou manager en risques financiers, Contrôleur des finances, consultants en finance et auditeurs, Chargé d'Etudes Statistiques, Chargé d'Etudes Actuarielles, Ingénieur financier, Conception de nouveaux produits dérivés, innovation financière; Gestion de portefeuille, Financement de grands projets financiers, etc.).

Les enseignants sont des universitaires et des professionnels, tous spécialistes des questions financières, de la modélisation stochastique et de la gestion des risques.

#### Contenu de la formation

La formation dispensée est en présentiel et en cours du soir. Elle combine des enseignements théoriques (par des universitaires burkinabé et sous-régionaux), méthodologiques appliqués ou pratiques et un stage d'imprégnation professionnelle.

Conditions d'accès à la formation

- La formation est ouverte aux titulaires d'une licence (Bac+3 ou 180 crédits) en Sciences économiques ou en Sciences de Gestion reconnue par le CAMES ou tout diplôme équivalent d'un établissement d'enseignement supérieur ayant une convention avec l'Université Ouaga II.
- De solides connaissances en probabilités et statistiques et des compétences avancées en informatique sont des atouts pour la formation.

**Le nombre de places disponibles est de trente (30).**

Coût de la formation : 2 050 000 f CFA pour les ressortissants de l'UEMOA et 2 450 000 f CFA pour les ressortissants hors zone UEMOA.

- 1ère année du Master (2016-2017)

• Frais d'inscription : 50.000 f CFA pour les ressortissants de l'UEMOA et 250 000 f CFA pour les étudiants hors zone UEMOA.

• Frais de formation : 1 200 000 f CFA payables en deux tranches.

- 1ère tranche : 700 000 f CFA avant le 30 novembre 2016
- 2ème tranche : 500 000 f CFA au plus tard le 28 février 2017

- 2ème année du master (2017-2018)

• Frais d'inscription : 50.000 f CFA pour les ressortissants de l'UEMOA et 250 000 f CFA pour les étudiants hors zone UEMOA.

• Frais de formation : 750 000 f CFA payables en une seule tranche au plus tard le 30 novembre 2017.

NB : les frais de formation pour la deuxième année du Master (année académique 2016-2017)

demeurent fixés à 1 200 000 francs CFA et les frais d'inscription à 50.000 f CFA pour les ressortissants de l'UEMOA et 250 000 f CFA pour les étudiants hors zone UEMOA.

Les candidat(e)s intéressé(e)s doivent déposer du 20 au 29 juillet 2016 et du 1er septembre au 30 octobre 2016 inclus au Secrétariat de l'IUFIC (situé à la ZAD, deux rues derrière le SIAO, troisième étage), un dossier de candidature adressé à Monsieur le Président de l'Université Ouaga II, comprenant :

- Une demande de candidature manuscrite timbrée à 200 f adressée au Président de l'Université Ouaga II
- Une photocopie légalisée des diplômes obtenus du Baccalauréat à la Licence ;
- Une photocopie légalisée des relevés de notes (y compris celui du baccalauréat) ;
- Un curriculum vitae ;
- Une lettre de motivation exprimant clairement les objectifs poursuivis par le candidat ;
- Une copie légalisée de CNIB ou passeport ou certificat de nationalité.

Les candidats présélectionnés sur dossier subiront un test écrit.

Pour cette rentrée académique, le recrutement se fera selon le processus et le calendrier suivants :

- Date limite de dépôt des dossiers : 30 octobre 2016.
- Présélection sur dossier : 07 novembre 2016.
- test : 10 novembre 2016
- Résultats : 15 novembre 2016

#### Le calendrier académique est le suivant :

- Inscriptions administratives : 15 au 30 novembre 2016
- Inscriptions pédagogiques : 1er au 30 décembre 2016
- Début des cours : 11 janvier 2017
- Fin des cours : 30 octobre 2017

**NB : les cours et les évaluations se déroulent du lundi au vendredi de 17 heures à 21 heures, le samedi toute la journée et exceptionnellement le dimanche.** Quelques missions d'enseignements, conférences et séminaires peuvent se tenir dans la journée. Dans ce cas, les auditeurs seront informés à l'avance afin qu'ils prennent les dispositions nécessaires pour être présents.

Pour de plus amples informations, prendre contact avec le secrétariat de l'IUFIC au (00226) 25 40 94 04, Courriel : iufic@univ-ouaga2.bf

Pour le Président en mission et par intérim,  
Le Vice-président chargé des Enseignements  
et des Innovations Pédagogiques

**Pr François de Charles OUEDRAOGO**  
Chevalier de l'Ordre des Palmes Académiques

## Universités & Ecoles à consulter pour la rentrée 2016-2017

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT  
SUPERIEUR, DE LA RECHERHCE  
SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION

SECRETARIAT GENERAL

UNIVERSITE OUAGA II

PRESIDENCE

INSTITUT UNIVERSITAIRE  
DE FORMATIONS INITIALE ET CONTI-  
NUE

Tél : 25 40 94 04

BURKINA FASO

Unité – Progrès – Justice



N° 2016- /MESRSI/SG/UO2/P/IUFIC

### APPEL A CANDIDATURES Pour le recrutement d'étudiants de la 2ème promotion en Licence professionnelle en Protection et Droits de l'Enfant

Le Président de l'Université Ouaga II informe le public de l'ouverture de tests pour le recrutement de la 2ème promotion d'étudiants en Licence professionnelle en Protection et Droits de l'Enfant, à l'Institut Universitaire de Formations Initiale et Continue (IUFIC), pour la rentrée universitaire 2016-2017.

La Licence professionnelle en Protection et Droits de l'Enfant est une formation interdisciplinaire qui envisage de doter les acteurs des administrations publiques, des ONG, des associations et les étudiants, des connaissances sur la protection de l'enfant. Les débouchés des produits sont les postes d'assistants de programmes au sein de l'administration, des institutions et des ONG orientées vers la question de l'enfance.

Les enseignants sont des universitaires et des professionnels, tous spécialistes des questions d'enfance. Une équipe d'intervenants de profils divers (juristes, médecins, spécialistes des questions de population, sociologues, économistes, statisticiens, géographes, communicateurs, psychologues, informaticiens) et d'horizons diverses assurent les enseignements.

- enseignants-chercheurs des UFR et des écoles supérieures ;
- professionnels de l'Administration, ONG et partenaires au développement.

#### Contenu de la formation

La formation dispensée est en présentiel et en cours du soir. Elle comprend des enseignements théoriques, méthodologiques, appliqués ou pratiques et, un stage d'imprégnation professionnelle.

#### Conditions d'accès à la formation

- Etre titulaire d'un DEUG II en sciences sociales, économiques, juridiques, politiques, humaines, en sciences de la vie et de la terre reconnu par le CAMES ;
- Etre titulaire d'un BTS, DUT, DTS, DEUP reconnu par le CAMES ou tout diplôme équivalent d'un établissement d'enseignement supérieur ayant une convention avec l'Université Ouaga II.

Le nombre de places disponibles est de quarante (40).

#### Coût de la formation

- **Frais d'inscription : 50.000 f CFA pour les ressortissants de l'UEMOA et 250.000 f CFA pour les étudiants hors zone UEMOA.**
- **Frais de formation : 450.000 f CFA payables en une seule tranche au plus tard le 30 novembre 2016.**

Les candidat(e)s intéressé(e)s doivent déposer du 20 au 29 juillet 2016 et du 1er septembre au 30 octobre 2016 inclus au Secrétariat de l'IUFIC (situé à la ZAD, deux rues derrière le SIAO, troisième étage), un dossier de candidature adressé à Monsieur le Président de l'Université Ouaga II, comprenant :

- Une demande de candidature manuscrite timbrée à 200 f adressée au Président de l'Université Ouaga II ;
- Une photocopie légalisée du ou des diplômes obtenus, y compris celui du Bac ;
- Une photocopie légalisée des relevés de notes (y compris celui du baccalauréat) ;
- Un curriculum vitae ;
- Une lettre de motivation exprimant clairement les objectifs poursuivis par le candidat ;
- Une copie légalisée de CNIB ou passeport ou certificat de nationalité.

**Les candidats seront sélectionnés à partir de leur dossier et feront un test.**

**Pour cette rentrée académique, le recrutement se fera selon le processus et le calendrier suivants :**

- **Date limite de dépôt des dossiers : 30 octobre 2016.**
- **Présélection sur dossier : 07 novembre 2016.**
- **Entretien : 10 novembre 2016**
- **Résultats : 15 novembre 2016**

Le calendrier académique est le suivant :

- Inscriptions administratives : 15 au 30 novembre 2016
- Inscriptions pédagogiques : 1er au 30 décembre 2016
- Début des cours : 11 janvier 2017
- Période de stage : août à septembre 2017
- Fin des cours et soutenance des rapports de stage : octobre 2017

**NB : les cours et les évaluations se déroulent du lundi au vendredi de 17 heures à 21 heures, le samedi toute la journée et exceptionnellement le dimanche. Quelques missions d'enseignements, conférences et séminaires peuvent se tenir dans la journée. Dans ce cas, les auditeurs seront informés à l'avance afin qu'ils prennent les dispositions nécessaires pour être présents.**

Pour de plus amples informations, prendre contact avec le secrétariat de l'IUFIC au (00226) 25 40 94 04, Courriel : iufic@univ-ouaga2.bf

Pour le Président en mission et par intérim,  
Le Vice-président chargé des Enseignements  
et des Innovations Pédagogiques



*Des questions de la recherche*

*Des questions des Universités*

*Des questions des Ecoles*

*Des questions d'Actualité*

*Des questions d'emplois*

*Les réponses dans Sciences-Campus Info au quotidien  
en version numérique à télécharger.*

#### PHARMACIES DE GARDE DE OUAGADOUGOU

Du 23 au 30 juillet 2016

GROUPE 1			
AVENIR	22625361338	MARE	22625341128
BAOWENDSOM	22625414499	MONDEROU	22625340528
BEATITUDES	22625374711	NOUVELLE	22625306133
BENAIA	22625372830	PANACEA	22625366688
CAMILLE	22625366127	PELEGA	22625350501
CARREFOUR	22625332310	RAJIB TIGA	22625407588
CENTRE	22625311660	RIVAGE	22625341939
DESA	22625475050	SAINT BERNARD	22625451482
ELITE	22625419177	SAINT JEAN	22625370033
GOULMOU	22625436305	SILMISSIN	22625372013
INDEPENDANCE	22625312717	SILOE	22625315068
JOBER	22625455175	SONG TAABA	22625366462
KABORE DOMINIQUE	22625384884	ST FRANCOIS D'ASSIZE	22625368585
KENEYA	22625307138	TRYPANO	22625332941
KOSSODO	22625356304	WEND LA LAAFI	22625431213
LIBERTE	22625307452	WEND LAMITA	22625341587
MAGNIFICAT	22625412990	YATHRIB	22625402388
		LE ROCHER	

#### ADRESSES UTILES

##### Ouagadougou

Pompiers: 18/ 25 30 69 48/ 30 69 47  
Hôpital ambulance: 25 30 66 44 /45  
ONEA: 22 22 76/77 25 34 34 60 - 80 00 11 11  
SONABEL: 25 30 61 00  
Aéroport: 25 30 65 15  
Police secours: 25 30 71 00  
Gendarmerie: 25 31 33 40

##### Bobo-Dioulasso

Pompiers: 18  
Hôpital ambulance: 20 97 00 45/ 20 97 00 44  
ONEA: 20 97 65 65/ 20 97 00 09/10 - 80 00 11 11  
SONABEL: 20 97 00 60 / 98 22 30  
Aéroport: 20 97 00 70  
Burkina secours: 20 97 01 43  
Police secours: 17  
Gendarmerie: 20 97 00 59/ 20 97 00 33

## Sciences-Campus Info

Magazine Scientifique & Universitaire

Fondé le 26 août 2013.

02 BP 5805 Ouaga 02  
Burkina Faso

Tél: + 226 76609721

E-mail: [redaction@sc-mail.info](mailto:redaction@sc-mail.info)

Site web:

[www.sciences-campus.info](http://www.sciences-campus.info)

Publications semestrielles et quotidiennes

#### Autorisations

n°5509P/2013/ CAO/TGLO/P.F.  
n°1238/2016/CAO-TGI/OUA/P.F

#### Administration

OTC

Fondation Sciences-Campus

#### Directeur de publication

Siaka GOW

#### Directrice des rédactions

Eliane Bayala

#### Equipe de reportage

- Aris KUSIELE Somda
- Bernadette Dembélé
- Valentin Mano
- Rélwendé Hervé Roamba

#### Correspondants des provinces du Burkina

- Karim Ouattara
- Francois blanc
- Boureima Sogoba
- Augustin Irwaya Ouedraogo
- Tigiane Antoine Ki
- Blaise Sama
- Jean Paul Yekpaye
- Grégoire Zongo
- Mamadou Goh
- Désiré Guigma
- Jérôme Bissyendé
- Yves Sanou
- Frédéric Poïda
- Valentin Ouedraogo
- Blaise Sama
- Diloma Jacques
- Moumouni Guio
- Nicole Ouedraogo
- Amédée Silga
- Karim Koala
- Ouaboué Bakouan
- Albert Tarpaga
- Paul Soma
- Arjouman Saganogo
- Joseph Kaboré
- Valentin Singbéogo
- Issa Sepama
- Hermann Toé

#### Correspondants pays

#### Montage

Eliane BAYALA

Oeil du professionnel

#### Distribution

Téléchargeable sur:  
[www.sciences-campus.info](http://www.sciences-campus.info)

#### Abonnement, insertion, couverture médiatique

+226 76609721  
+226 72080505  
+22672080303

E-mail: [redaction@sc-mail.info](mailto:redaction@sc-mail.info)

#### Représentation Bobo Dioulasso

Tél: +226 20954746  
+226 72070909



## Les Offres de bourses

**BIN /SANS**  
**MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT**  
**SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE**  
**SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION**

-----  
**SECRETARIAT GENERAL**  
-----

**CENTRE NATIONAL DE L'INFORMATION,**  
**DE L'ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFES-**  
**SIONNELLE, ET DES BOURSES**

**BURKINA FASO**  
**Unité-progrès- justice**



N 2016-N /0054 MESRSI /SG/CIOSPB/DBAF

Ouagadougou, le 08 juillet 2016juillet 2016

### COMMUNIQUE

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur la Recherche Scientifique et de l'Innovation (MESRSI) a l'honneur d'informer les lauréats de la session de juillet 2016 du baccalauréat, candidats a une bourse nationale d'études supérieures, que les dossier de demandes de bourses doivent être disposés au Centre National de l'Information, de l'Orientation Scolaire et Professionnelle, et des Bourses (CIOSPB).

**Peuvent faire acte de candidature, les candidats âgés de 22 ans au plus au 31 décembre 2016 et ayant obtenu :**

**Pour les garçons :**

Au moins de 12/20 de moyenne générale à l'issue du premier tour à la session de 2016 du baccalauréat ;

Au moins 12/20 de moyenne générale pour les autres candidats de nationalité burkinabè admis à un baccalauréat de la session de 2016 dans un autre pays.

**Pour les filles :**

Au moins de 11,5 /20 de moyenne générale a l'issue du premier tour à la session de 2016 du baccalauréat ;

Au moins 11,5 /20 de moyenne générale pour les autres candidates de nationalité burkinabè admises à un baccalauréat de la session de 2016 dans un autre pays.

**Le dossier de candidature doit comprendre les pièces suivantes :**

1. Une demande manuscrite timbrée a 200F adressée au Ministre de l'Enseignement Supérieure la Recherche Scientifique et de l'Innovation mentions clairement les coordonnées (adresse, tél, e-mail) du postulant ;
2. Une fiche de candidature a retirer au Centre National de l'Information, de l'Orientation Scolaire et Professionnelle, et des Bourses (CIOSPB) sis au 261 avenue de la Grande Chancellerie ou à télécharger au [www.ciospb.bf](http://www.ciospb.bf) ou au [www.mess.gov.bf](http://www.mess.gov.bf);
3. Un extrait d'acte de naissance ;
4. Un certificat de nationalité burkinabè ;
5. Un document précisant la situation matérielle des parents :
  - a) soit une copie de la dernière déclaration annuelle des revenus du père et de

- la mère de l'élève, certifiée par le service des impôts pour les non-salariés ;
- b) soit selon le cas, le dernier bulletin de salaire, le dernier relevé de solde ou de pension du père et de la mère de l'intéressé (e) pour les salariés ;
6. Un extrait certifié conforme du livret de famille datant de moins de trois (3) mois et précisant la composition de la famille du père ou du tuteur de l'intéressé (e), ( le nom du candidat doit y figurer) ;
7. Une photocopie légalisée de l'attestation de succès au baccalauréat, session de 2016 ;
8. Une photocopie légalisée du relevé des notes du baccalauréat, session de 2016 ;
9. Une chemise cartonnée (ne rien écrire dessus) ;
10. Une double feuille quadrillée de format 21 x29, 5 portant sur la premières page les indications suivantes :

**Etablissement.....**  
**Série du baccalauréat.....**  
**Nom Prénom (s).....**  
**Date et lieu de naissance .....**

**\*La date limite de dépôt des dossiers est fixée impérativement au vendredi 02 Septembre 2016 a 17heure au Centre National de l'Information, de l'Orientation Scolaire et Professionnelle, et des Bourses (CIOSPB) . sis au 621,avenue de la Grande Chancellerie**

**\*Le Programme de dépôt des dossiers peut être consulté au (CIOSPB) ou dans les directions régionales du Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation (DR-MENA).**

**NB : les dossiers incomplets ne seront pas reçus.**

DIFFUSION : dix (10) jours  
Midi et soir

**P/Le Ministre et par délégation, le**  
**Le Secrétaire général**  
**Pr Tanga Pierre ZOUNGRANA**  
**Chevalier de l'Ordre national**



## Les Offres de bourses

BIN /SANS  
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT  
SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE  
SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION

SECRETARIAT GENERAL

CENTRE NATIONAL DE L'INFORMATION,  
DE L'ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFES-  
SIONNELLE, ET DES BOURSES

BURKINA FASO  
Unité-progrès- justice



N° 2016 –000680/MESRSI/SG/CIOSPB/DBAF

*Le Ministre*

Ouagadougou, le 08 juillet 2016

A

### Tout étudiant candidat à la bourse nationale de 3e cycle hors Afrique

**Objet : informations relative aux bourses  
nationales de 3e CYCLE**

IL est porte à la connaissance des étudiants désireux d'entreprendre des études de 3e Cycle hors d'Afrique que l'octroi de la bourse répond a de critères définis à l'article 45 du décret 2008- 865 /PRES/PM/MESSRS/MF/ MFPRE/MJE du 30 décembre 2008 portant définition des divers régimes de bourses d'études au Burkina Faso et fixation des modalités de leur contingentement .

#### I. MODALITES ET CONDITION D'ATTRIBUTION

Les bourses de 3e cycle sont attribuées, dans les limites du contingentement en cours aux étudiants de nationalité burkinabè remplissant les conditions suivantes :

- Etre titulaire d'une maîtrise ou son équivalent avec au moins la mention « assez bien » pour les étudiants relevant de l'ancien système ou d'un Master II de recherche ou son équivalent avec au moins la mention « assez bien » pour les étudiants relevant du système LMD;
- Avoir 28 ans au plus.

Les bourses sont attribuées au regard des besoins de développement du Burkina Faso .

Les filières et les lieux de formation retenus pour les bénéficiaires sont aussi fonction de ces priorités et ne correspondent pas nécessairement aux souhaits manifestés.

Les inscriptions obtenues indépendamment par des étudiants suite à leurs démarches personnelles n'entraînent pas l'octroi systématique de la bourse nationale.

#### II.COMPOSITION DU DOSSIER

**Le dossier de candidature doit comporter les pièces suivantes**

- Une demande manuscrite timbrée à 200CFA (timbre fiscal) adressée à monsieur le Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation ;
- Un extrait d'acte de naissance ;

- Un certificat de nationalité burkinabè ;
- Les copies légalisées des diplômes (ou attestations des diplômes) de la maîtrise ou du master II ou son équivalent ;
- Les relevés de notes des deux dernières années d'études ;
- Un curriculum vitae ;
- Un thème et un protocole de recherche bien définis de deux (02) Pages minimum à cinq (5) pages Maximum ;
- Une attestation de pré inscription et un document indiquant les coûts de la formation sollicitée ;
- Une lettre de recommandation pour les postulants ayant effectué leurs études de 1er ou 2nd cycle en dehors du Burkina Faso
- Une lettre de motivation

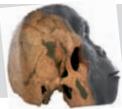
**Les candidates titulaires d'un master professionnel, d'un DESS ou d'un diplôme d'ingénieur de conception ne sont pas éligibles à la bourse nationale de 3e cycle.**

**IL est rappelé aux candidats que les établissements privés ne sont pas éligibles aux bourses nationales.**

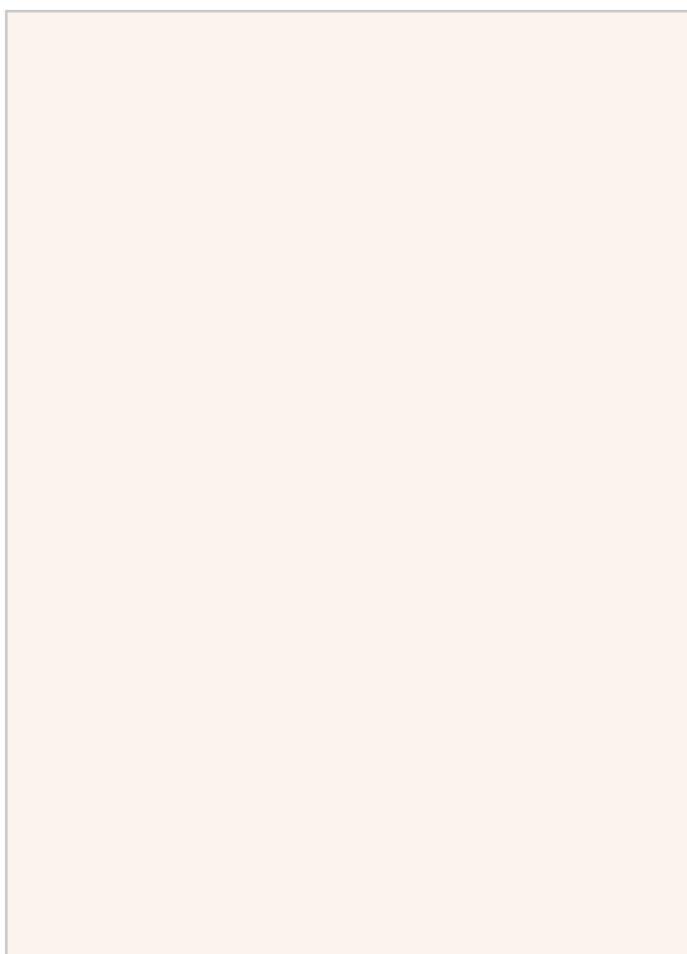
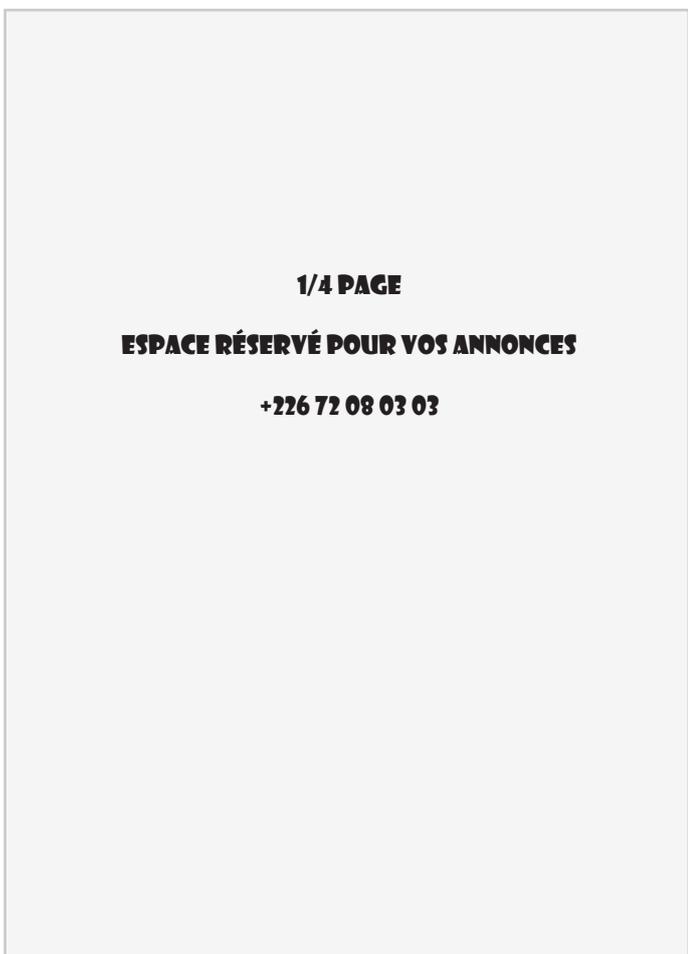
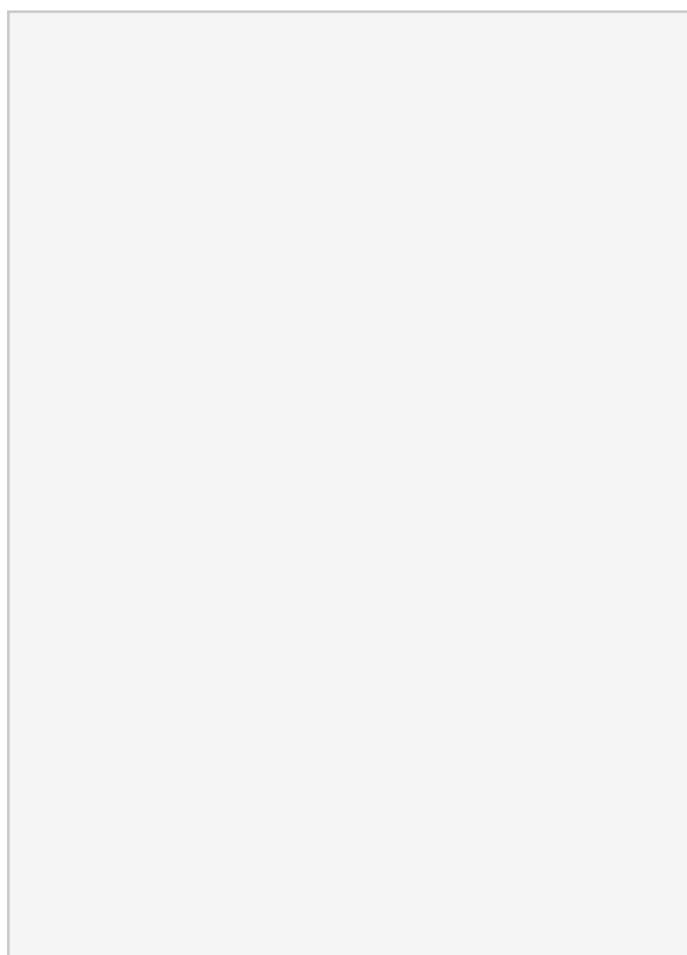
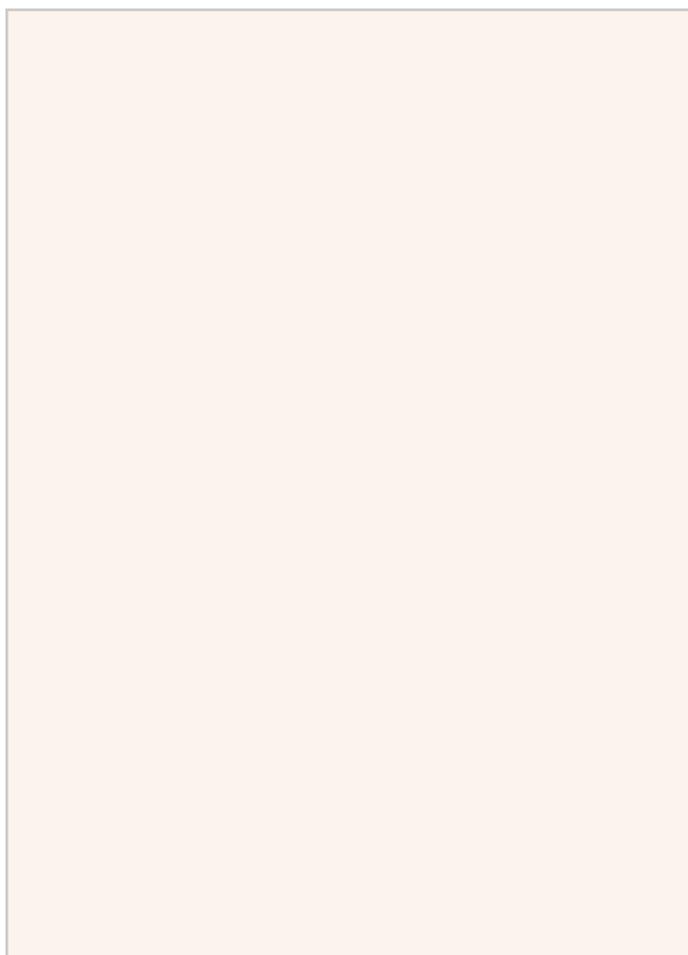
En raison des difficultés d'inscription et du faible quota de bourses allouées, ne seront pris en compte pour la compétition que les candidats remplissant la condition et disposant de la maîtrise ou du Master II de recherche ou son équivalent au moment des travaux de la Commission nationale des bourses d'études et de stages ( CNBES)

**La date limite de réception des dossiers de candidature au Centre National de l'Information, de l'Orientation Scolaire et Professionnelle, et des Bourses (CIOSPB) est fixée le vendredi 19 AOUT 2016.**

P/Le Ministre et par délégation, le  
**Le Secrétaire général**  
**Pr Tanga Pierre ZOUNGRANA**  
Chevalier de l'Ordre national



## Annonces





## Jobs Campus



### Avis de recrutement

**Poste : Recrutement d'un (e)Consultant(e) International(e) pour la Formation des Artisans et Techniciens devant Construire et Installer des Bios Digesteurs Familiaux en Guinée**

**Location : Domicile et en Guinée, GUINEA**

**Application Deadline : 28-Jul-16 (Midnight New York, USA)**

**Additional Category : Sustainable Development and Poverty Reduction**

**Type of Contract : Individual Contract**

**Post Level : International Consultant**

**Languages Required : French**

**Starting Date :**

(date when the selected candidate is expected to start)

01-Aug-2016

**Duration of Initial Contract : 45 jours ouvrables**

**Expected Duration of Assignment : 45 jours**

#### REFER A FRIEND APPLY NOW

#### Background

La Guinée a bénéficié du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) et du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) d'un financement pour appuyer la création d'un marché pour le développement et l'utilisation du biogaz.

Ce projet s'inscrit dans le cadre de la protection de l'environnement et la gestion des ressources naturelles à travers principalement la réduction des émissions de GES liées à la consommation d'énergie à usage domestique. Il vise la création d'un marché viable et efficace pour la production, la commercialisation et l'utilisation généralisées de technologies de biogaz en Guinée. Pour ce faire, le projet propose la création de 3 marchés distincts mais interconnectés :

- Le premier cible les digesteurs de format familial (au niveau des ménages) à petite échelle ; cette catégorie se compose principalement de ménages agricoles élevant du bétail.
- Le second cible les digesteurs à grande échelle pour des applications institutionnelles, commerciales et industrielles présentant un besoin en chaleur et/ou électricité.
- Enfin, un marché intérieur induit par les activités de fabrication et d'installation de digesteurs.

D'une durée de quatre ans, le Projet a effectivement démarré en janvier 2016 avec le recrutement du Coordonnateur national du projet. La première réunion du Comité de pilotage du projet, tenue le 1er Avril 2016, a approuvé le Plan de Travail Annuel (PTA) 2016 qui comprend la réalisation d'une formation en l'endroit des artisans et techniciens pour leur doter de qualification nécessaires en vue de la construction et de l'installation de bio digesteurs dans les familles guinéennes.

En effet durant les quatre années d'intervention du projet, il est prévu d'installer 2 000 bio digesteurs familiaux dont la majeure partie en Moyenne et Haute Guinée ou la taille du cheptel par ménage est plus important que dans les deux autres régions et où les ménages montrent un plus grand intérêt et une plus grande motivation pour l'acquisition du bio digesteur. Ces constructions commenceront dès la première année du projet et s'étaleront sur trois ans.

Afin de pouvoir atteindre ce résultat les présents termes de référence sont élaborés pour le recrutement d'un Consultant International aux fins de doter les artisans et techniciens d'outils nécessaires pour la démultiplication des bios digesteurs domestiques dans la zone d'intervention du projet.

#### Duties and Responsibilities

Sous la supervision du Coordonnateur du projet, le/la Consultant(e) sera chargé(e) de préparer et de conduire ladite formation.

Plus spécifiquement le/la Consultant(e) International(e) assumera les tâches suivantes :

- Proposer un agenda de la formation, faisant ressortir les différentes étapes à suivre pour mener à bien l'activité ;
- Contribuer au processus d'identification au niveau national les artisans et techniciens aptes à la formation dans les différentes régions cibles ;
- Préparer les modules de formation (élaboration des supports de formation) en Power Point et Word ;
- Assurer la formation théorique des participants sur les étapes à suivre pour la construction du bio digesteur domestique ;
- Appuyer les centres de recherche (Université de Conakry et CERESCOR) dans l'élaboration des normes de certification et de labellisation des bio digesteurs ;
- Assurer, conformément aux normes préétablies, la formation pratique par la construction de quelques unités de démonstration sur les sites choisis au niveau national. Un accent particulier doit être mis sur la formation pratique qui doit prendre la plus grande partie du temps ;
- Elaborer un guide d'utilisation et d'entretien du bio digesteur illustré ;
- Former les participants à l'appropriation du guide d'utilisation et d'entretien du bio digesteur ;
- Proposer un Plan de Travail conforme au calendrier de construction des 2000 bios digesteurs à soumettre à la coordination du projet ;
- Préparer un rapport de formation en fin de **mission** ;

**Suite page 20.**



## Jobs Campus

Suite page 19.

### Résultat attendu:

- Les supports de formation sont disponibles ;
- Les artisans et techniciens sont formés en techniques de construction et d'installation des bio digesteurs du point de vue théorique et pratique et sont capables de les dupliquer ;
- Les artisans et techniciens se sont appropriés du contenu du guide d'utilisation et d'entretien des bios digesteurs
- Un rapport de formation est élaboré et disponible ;

Durée de la prestation:

La durée de la prestation couvre une période 45 jours répartie comme suit :

- 10 jours à domicile : pour l'élaboration/conception du plan de mission, l'agenda, des supports de formation (format Word et power point) et du guide d'utilisation et d'entretien ;
- 35 jours en Guinée : pour les formations théoriques et pratiques ;

### Modalité de paiement:

Le prestataire recevra :

- 40% dès son arrivée en Guinée après adoption du plan de mission, l'agenda, des supports de formation (format Word et power point) et du guide d'utilisation et d'entretien ;
- 60% après adoption du rapport de formation ;

Organisation de la formation:

Les formations théoriques et pratiques se tiendront à l'intérieur du pays dans deux (2) localités différentes regroupant chacune vingt-cinq (25) participants(es).

### Compétencies

- Les principales compétences exigées se résument comme suit :
- Solides compétences en matière de formation spécifiquement dans le domaine de la construction et d'installation de bios digesteurs;
- Excellente communication et de facilitation ;
- Aptitude avérée à travailler en équipe ;
- Indépendance et capacité de travailler de façon autonome ;
- Solides compétences rédactionnelles.

### Required Skills and Experience

#### Education :

- Minimum un Diplôme de technicien supérieur en génie civil ou tout autre diplôme équivalent (option maçonnerie/bâtiment) ;

#### Expérience :

Le Consultant devra justifier de l'expérience ci-après :

- Bonne expérience en renforcement des capacités dans le domaine des énergies renouvelables ;
- Expérience avérée en construction de bios digesteurs à travers des programmes nationaux ou sous régionaux de promotion de biogaz ;
- Bonne expérience en conception/élaboration des guides en matière de formation notamment sur l'utilisation et l'entretien des bios digesteurs ;
- Une connaissance des problématiques de la Guinée ou des pays de la sous-région dans le domaine serait un atout ;

#### Langues requises :

- Bonne capacité de rédaction et de communication en français est exigée ;

- La connaissance de l'anglais serait un atout ;

Procédure de la candidature:

Les candidats (es) intéressés (es) sont invités (es) à postuler. La demande doit contenir les éléments suivants :

- Une brève description des raisons pour lesquelles l'individu(e) se considère comme le/la plus compatible pour ce poste, et une méthodologie sur la façon dont il/elle abordera et remplira la mission;
- Un chronogramme indicatif des activités ;
- Un CV ou P11 indiquant la totalité de l'expérience du/de la candidat(e), son parcours académique/ses qualifications professionnelles ;
- Les coordonnées (e-mail et numéro de téléphone) du/de la candidat(e) d'au moins trois (3) référent(e)s professionnel(le)s;
- Une proposition financière indiquant le tarif forfaitaire total du contrat, ainsi qu'une description de la répartition des coûts ;

#### Evaluation:

Le/la consultant(e) sera évalué(e) en fonction d'une combinaison de critères techniques et financiers.

Le marché sera attribué au/à la consultant(e) ayant présenté le meilleur score combiné (rapport qualité/prix, évaluation cumulative). Les offres seront pondérées de la manière suivante : note technique : 70%, note financière : 30%.

L'évaluation technique (70% ou max 70 points) tiendra compte de ce qui suit par la notation fournie :

- Méthodologie: 50 points ;
- Bonne compréhension du travail (10 points) ;
- Note méthodologie proposée (20 points) ;
- Chronogramme proposé (20 points) ;
- Profil proposé : 50 points ;
- Pertinence de la formation académique (10 points) ;
- Bonne expérience en renforcement des capacités dans le domaine des énergies renouvelables (10 points) ;

Suite page 21.



**Suite page 20.**

- Expérience avérée en construction de bios digesteurs (15 points) ;
  - Bonne expérience en conception/élaboration des guides en matière de formation notamment sur l'utilisation et l'entretien des bios digesteurs (10 points) ;
  - Maîtrise de la langue Française (5 points) ;
- Seules les offres techniques égales ou supérieures à 70 points, verront leurs offres financières examinées.  
Dépôt des dossiers:  
Le dossier complet (Offre technique et Offre financière)

doit être envoyé au plus tard le 28 juillet 2016 à l'adresse email suivante : [procurement.gn@undp.org](mailto:procurement.gn@undp.org).

UNDP is committed to achieving workforce diversity in terms of gender, nationality and culture. Individuals from minority groups, indigenous groups and persons with disabilities are equally encouraged to apply. All applications will be treated with the strictest confidence.

If you are experiencing difficulties with online job applications, please contact [jobs.help@undp.org](mailto:jobs.help@undp.org).



**Avis de recrutement**

**Poste : Assistant chef de projet / chargé du suivi évaluation et capitalisation – Cameroun**

**Description**

L'association

Née en 1996, l'APDRA Pisciculture Paysanne est une association reconnue d'intérêt général qui appuie la pisciculture dans les pays du sud et sensibilise les acteurs du Nord aux enjeux que représente cette activité.

L'APDRA cherche à mettre en place des dynamiques de pisciculture au sein du monde paysan en considérant cette activité comme un outil de développement à part entière qui permet de renforcer la sécurité alimentaire et lutter contre la pauvreté.

L'APDRA mène actuellement des projets et missions au Cameroun, Congo, Corée du Nord, Côte d'Ivoire, Guinée et Madagascar.

**Contexte du poste**

Ce projet d'appui à la filière et à la profession piscicole (AF2P) vise à renforcer les leviers d'amélioration des impacts de la petite pisciculture entrepreneuriale en ciblant trois domaines centraux: la production piscicole et l'intensification en cours des piscicultures, l'efficacité économique des circuits de distribution du poisson de pisciculture et la reconnaissance institutionnelle de cette filière par l'émergence d'une interprofession structurée. Il se déroule en Côte d'Ivoire, au Cameroun et Guinée.

Au Cameroun, le projet s'inscrit dans la continuité des actions menées dans les provinces de l'est dans le cadre du projet de développement de la pisciculture dans les Régions Centre et Est du Cameroun (PDPCE) mené de 2012 à décembre 2016. Le projet appuiera 100 ménages agricoles qui pourront bénéficier d'un appui et d'un accompagnement grâce aux animateurs conseillers piscicoles.

Ce poste est placé hiérarchiquement sous la responsabilité du Chef de projet. Il implique une collaboration opérationnelle forte avec ADESA (Association Camerounaise pour la promotion de la gestion durable des ressources

en eau et des systèmes aquacoles, partenaire local) et les membres de l'équipe du projet.

Ce poste est basé à Bertoua. Il implique des déplacements fréquents dans les zones du projet, des missions à Yaoundé et d'entretenir des relations avec les autres pays concernés par le projet (Cote d'Ivoire, Guinée).

**Détails des missions**

Le poste s'articule autour des missions suivantes :

**Mission 1 : Appui au chef de projet.**

Appuyer le chef de projet dans la programmation des activités de l'équipe et dans la gestion budgétaire et comptable du projet ;

Participer au travail d'animation, d'organisation de réunion et de concertation entre les différentes parties prenantes du projet ;

Participer à la rédaction des rapports techniques et des rapports d'activité ;

Appuyer le chef de projet dans l'organisation des comités de pilotage et autres événements de sensibilisation, communication, capitalisation ;

Développer la recherche de cofinancement au niveau local.

**Mission 2 : Mise en œuvre du dispositif de suivi et évaluation et de la stratégie de recherche et développement**

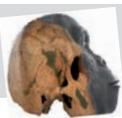
Suivre l'atteinte des objectifs quantitatifs du projet en mettant en place et en actualisant la base de données du projet ;

Formuler au cours du projet les problématiques qui devront être analysées ;

Identifier les moyens qui devront être mobilisés pour traiter ces questions : enquêtes menées par l'équipe (Analyse de la trajectoire des pisciculteurs, autres) ;

Mettre en place le dispositif et les outils de collecte et d'analyse des données ;

**Suite page 22.**



## Jobs Campus

### Suite page 21.

Mener des enquêtes et coordonner les études pour renforcer la connaissance des zones d'intervention du projet et comprendre les choix des pisciculteurs qui se sont lancés ou « relancés » dans la pisciculture ;

Appuyer le Chef de projet dans la mise en place et l'actualisation des supports de formation, d'outils de suivi et d'animation ;

Mener un travail d'étude bibliographique, de capitalisation et de synthèse sur les thématiques de recherche identifiées ;

Participer à la définition et suivre la mise en œuvre des tests d'innovation et de recherche développement en partenariat avec les institutions de recherche locales ;

Organiser les missions des experts mobilisés ou contractualisés.

### Mission 3 : Communication interne/externe et capitalisation

Collaborer avec le siège et les autres projets APDRA en cours et à venir, en termes de réflexion stratégique, pilotage, rédaction, etc. ;

Assurer les retours d'expérience en interne sur les activités et méthodologies développées dans le cadre du projet ;

Assurer la communication externe du projet, en lien avec le chef de projet, le siège, les institutions locales et les bailleurs.

### Livrables attendus :

Outils de reporting et de suivi des indicateurs (bases de données, rapports d'analyse) ;

Compte-rendu et analyse des tests d'innovation ;

Supports de communication du projet (powerpoint, plaquette, ... ) ;

Rapport de capitalisation à la fin de la mission sur les activités de recherche et développement menées.

Ville Bertoua

Expériences / Formation du candidat

Connaissances et/ou compétences indispensables :

Agroéconomie ou socio- économie rurale/ du développement ;

Animation de groupes ;

Aptitude au travail de terrain et en équipe ;

Capacités d'écoute, rigueur ;

Capacité de synthèse et rédactionnelle.

### Langues parlées

Français courant.

### Qualité du candidat

Connaissances et/ou compétences souhaitées :

Connaissance des méthodes et outils de suivi évaluation capitalisation ou intérêt marqué pour ce type d'activités ;

Compréhension technico-économique des exploitations agricoles ;

Analyse de stratégies d'acteurs ;

Connaissance des organisations de producteurs ;

Expérience de terrain préalable en Afrique ou à l'étranger.

Fonctions: Animation, Formation, Coordination, Gestion de projet, Encadrement, Direction

Activités: Agriculture, Environnement

Pays: Afrique, Cameroun

Contrat Volontariat / service civique

Durée du contrat

Statut Volontariat de Solidarité Internationale (2 ans)

Salaire / Indemnité

Indemnités selon statut VSI, grille APDRA

Logement, couverture médicale, assurance et billet d'avion A/R prévus.

Documents à envoyer

**Merci d'envoyer CV et lettre de motivation.**

**Nom de la personne contact**

**Christian Blanchard – Directeur – APDRA Pisciculture Paysanne**

**Email de la personne contact [recrutement@apdra.org](mailto:recrutement@apdra.org)**

**Date de fin de validité 17/09/2016**



### Avis de recrutement

**Poste : ANIMATEUR pour personnes adultes handicapées fonctionnelles avec troubles associés, en foyer de vie permanent (FAM) Fontaine-Française (21 – Côte-d'Or – Bourgogne)**

### Description

**Disponibilité : Dès que possible**

**Contrat de 8 mois en qualité de Volontaire (service civique)**

durée hebdomadaire : 24h

Contrat service civique ouvert aux 18 – 25 ans

L'Ordre de Malte France est une association caritative et internationale reconnue d'utilité publique. Elle intervient dans des activités hospitalières, humanitaires et sociales.

1 700 salariés, surtout des professionnels de la santé, plus de 4 500 bénévoles et 10 000 collaborateurs occasionnels contribuent aux actions.

Prenant appui sur ses délégations départementales, les activités de l'Association sont organisées autour de quatre axes principaux : solidarité, secours, santé et formations

**Suite page 23.**



**Suite page 22.**

Le Service Civique ouvre droit à une indemnité financée par l'Etat de 470,14 euros net par mois quelle que soit la durée hebdomadaire du contrat majorée sous condition (RSA...)

L'Ordre de Malte France vous versera une prestation mensuelle de 106,94 euros.

**Missions**

L'ordre de Malte France se propose d'accueillir, pour son établissement de Fontaine Française, un/une volontaire qui aura en charge de seconder l'animateur dans les actions suivantes :

- L'accompagnement de manière générale des résidents en complément d'un professionnel.
- Le co-accompagnement et accompagnement autonome sur des temps de vie quotidienne (promenade, aide à la marche, lecture du journal , présence et écoute personnalisée ...)
- L'animation avec le professionnel d'ateliers (artistiques, musicaux, correspondances, informatiques, sport adapté...)
- la participation à l'animation du lieu de vie collectif à travers l'organisation de fêtes, de temps ludiques communs ...
- recherche, étude et adaptation d'outils correspondant aux besoins et capacités des résidents (création de picto ...)
- La recherche et l'organisation de propositions de sorties, et participations à celles-ci.

Ville: Fontaine Française ( 21610)

Fonctions: Animation, Formation

Activités: Social

Pays: Europe, France

Contrat Volontariat / service civique

Durée du contrat

Contrat de 8 mois en qualité de Volontaire (service civique)

durée hebdomadaire : 24h

début mission : 01/09/2016

Contrat service civique ouvert aux 18 – 25 ans

Salaire / Indemnité

Le Service Civique ouvre droit à une indemnité financée par l'Etat de 470,14 euros net par mois quelle que soit la durée hebdomadaire du contrat majorée sous condition (RSA...)

L'Ordre de Malte France vous versera une prestation mensuelle de 106,94 euros.

**Documents à envoyer**

CV et Lettre de motivation

**Nom de la personne contact**

**Hubert Euvrard**

**Email de la personne contact** [h.euvrard@ordre-maltefrance.org](mailto:h.euvrard@ordre-maltefrance.org)

**Postuler en ligne** [https://ordremaltefrance.profilsearch.com/recrute/fo\\_annonce\\_voir.php?id=174&idpartenaire=1](https://ordremaltefrance.profilsearch.com/recrute/fo_annonce_voir.php?id=174&idpartenaire=1)

**Date de fin de validité** 03/07/2017



**Avis de recrutement**

**Poste : ÉLECTROMECHANICIEN/ELECTROTECHNICIEN/SERTISSEUR**

**Type d'offre : Emploi**

**Métier(s): Electromécanique, Electrotechnique/Electricité**

**Niveau(x): BT, BAC+3, BAC+5**

**Expérience: 3 ans**

**Lieu: Abidjan Treichville zone 3**

**Date de publication: 27/07/2016**

**Date limite: 08/08/2016**

**AIRONE COTE D'IVOIRE**

**RECRUTE**

**ÉLECTROMECHANICIEN/ELECTROTECHNICIEN/  
SERTISSEUR**

**Description du poste**

- Préparer les interventions d'entretien des équipements et vérifier l'état des pièces de l'installation
- Contrôler régulièrement les installations à l'aide d'instrument mécanique
- Déterminer les actions à mener pour remettre le système en état dans les meilleurs délais

- Rendre compte en tenant des fiches techniques d'intervention
- Veiller au bon fonctionnement des installations de production
- Dépanner dans les meilleurs délais les installations pour éviter une cassure dans la chaîne de production
- Définir en fonction du résultat des contrôles de spécifications de la documentation d'entretien

Profil pour ce poste

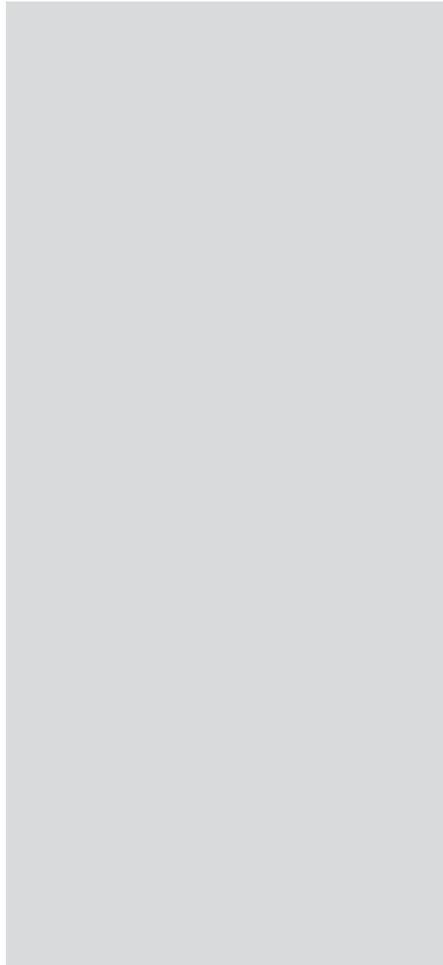
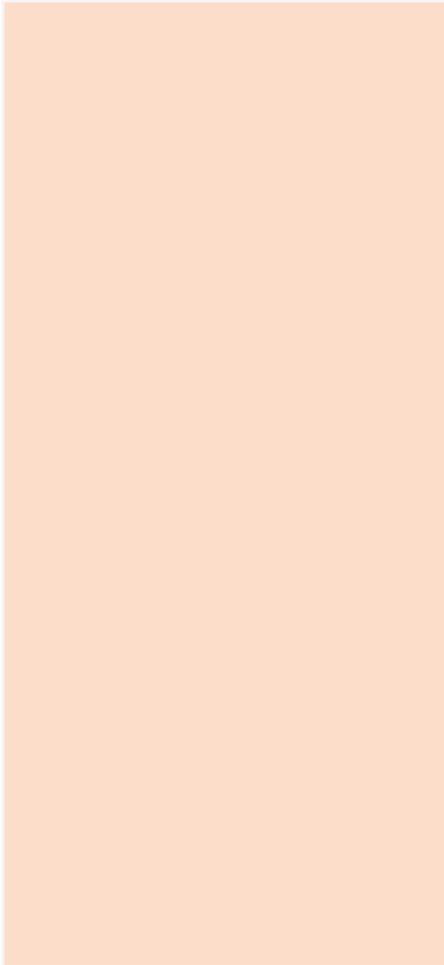
- Formation (BT – BAC + 5) électromécanique, électronique, maintenance des équipements industriels, sertissage, électrotechnique, automatismes, motorisation.
- Vous justifiez d'au moins 3ans d'expérience professionnelle dans un poste similaire.
- Être une personne disponible, rigoureuse et discrète.

**Dossiers de candidature**

**Merci d'adresser CV, lettre de motivation et prétention salariale à : [recrutement.aci15@gmail.com](mailto:recrutement.aci15@gmail.com) au plus tard 05/08/2016**



## Annonces



**1/6 PAGE  
ESPACE RÉSERVÉ POUR  
VOS ANNONCES**

**+226 72 08 03 03**

